



Fait à Grigny, le 18 septembre 2023.

Nos réf : ECO-2208

Objet : *Mise à jour du dossier de demande d'enregistrement – SETC*
Régime des Installations Classées pour la Protection de l'environnement

Monsieur le Préfet,

Le Groupe Chevallier réalise des opérations de promotion immobilière et de réhabilitation en France Métropolitaine.

Axée autour de trois pôles distincts (la logistrie, les bureaux et l'habitation résidentiel), l'activité du Groupe se développe en relation directe avec des partenaires institutionnels publics, parapublics et privés, tels que les industriels et distributeurs.

Ces partenariats permettent de mieux appréhender les nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, afin de construire ou de réhabiliter durablement les projets immobiliers.

L'ensemble des projets en cours de réalisation ont nécessité une approche foncière spécifique et personnalisée.

La société SETC, appartenant au Groupe Chevallier, souhaite implanter une **plateforme logistrielle embranchée au réseau ferré** pour le stockage de marchandises diverses non dangereuses sur le territoire de la commune de Loon-Plage, dans le département du Nord (59).

Les installations sont projetées dans le périmètre de la **Zone Dunkerque Logistique Internationale (DLI) Sud** du Grand Port Maritime de Dunkerque. Cette zone est dédiée à l'implantation d'activités industrielles et tertiaires.

Siège social :

95, Avenue Marcellin Berthelot
69520 GRIGNY

Tél. : 04 78 87 32 28
Fax : 04 72 24 17 36

N° TVA Intracommunautaire FR04 968504225
SIRET 968 504 225 000 69 – APE 4941A

RCS LYON 968 504 225
SA au capital de 1 064 400 €



Il est à noter que la zone DLI Sud a été labélisée en 2021 site clés en mains « **CHOOSE France** » (sites pouvant recevoir des activités industrielles et pour lesquelles les procédures administratives relative à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement ont été anticipées afin d'offrir à l'investisseur une disponibilité immédiate ou à court terme).

Le projet d'aménagement de la zone DLI Sud a été autorisé par arrêté préfectoral d'autorisation en date du 6 août 2015.

Les installations comprendront à terme un bâtiment nouvellement construit d'environ 56 000 m², sur un terrain d'environ 12,5 ha.

Les nouvelles installations seront soumises au régime de l'**enregistrement** au titre de la **rubrique 1510** (Stockage de matières combustibles en entrepôt couvert) de la nomenclature des installations classées.

A ce titre, je soussigné Dominique CHEVALLIER, agissant en qualité de Président pour le compte de :

Société des Entrepôts et Transports Chevallier (SETC)
113 Avenue Marcellin Berthelot – 69 250 Grigny
RCS : 968 504 225

Ai l'honneur de solliciter en application du titre 1^{er} du Livre V du Code de l'Environnement l'Enregistrement d'une plateforme logistrielle implantée sur la commune de Loon-Plage (59), zone DLI Sud du Grand Port Maritime de Dunkerque, parcelles cadastrales 334, 322, 338, 320, 346, 321 et 339 de la section BH, au titre de la rubrique 1510 (Stockage de matières combustibles en entrepôt couvert) de la nomenclature des installations classées.

Le volume total des cellules de stockage sera d'environ **636 500 m³**.

Au regard de la nature des activités exercées, les installations seront également classées sous le régime de la :

- **Déclaration avec contrôle périodique** au titre de la **rubrique 2910** (Installation de combustion). La puissance thermique de la chaudière fonctionnement au gaz naturel sera de **1,5 MW** ;
- **Déclaration** au titre de la **rubrique 2925-1** (Atelier de charge). La puissance maximale de courant continu utilisable pour les opérations de charge sera de **400 kW**.

Cette version du dossier intègre les réponses de la société SETC aux demandes de complément de l'inspection des installations classées en date du 1^{er} août 2023.

Les installations soumises au régime de la déclaration et déclaration avec contrôle périodique ont été déclarées dans les formes prévues à l'article R. 512-47 du Code de l'Environnement.

Siège social :



S.E.T. CHEVALLIER

Le dossier de demande d'enregistrement vous est transmis en version dématérialisée et un nombre d'exemplaire papier vous sera transmis sur demande.

A noter que le rayon d'affichage est fixé à 1 km autour du périmètre de l'installation selon l'article R. 512-46-11 du Code de l'Environnement.

Seul le territoire de la commune de Loon-Plage est compris dans ce périmètre.

Des exemplaires complémentaires du dossier vous seront transmis à votre demande pour répondre aux besoins de l'organisation de la consultation du public.

Le dossier est accompagné des éléments règlementaires définis aux articles R. 512-46-1 et suivants du Code de l'Environnement ainsi que du Formulaire CERFA n° 15679*04 de demande d'enregistrement pour une ICPE.

J'ai l'honneur de demander une dérogation pour le plan général du site à l'échelle 1/200^{ème}, qui compte-tenu de la taille de l'installation, est fourni au 1/600^{ème}. Les plans détaillés du projet sont joints en Annexe 1 du dossier de demande d'enregistrement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la société SETC

Dominique Chevallier

Siège social :

95, Avenue Marcellin Berthelot
69520 GRIGNY

Tél. : 04 78 87 32 28
Fax : 04 72 24 17 36

N° TVA Intracommunautaire FR04 968504225
SIRET 968 504 225 000 69 – APE 4941A

RCS LYON 968 504 225
SA au capital de 1 064 400 €